

FLEURIEUX-SUR-L'ARBRESLE



RHONE

Délibération du Conseil Municipal du 24 avril 2023

Nombre de Conseillers

En exercice : 19
Présents : 15
Pouvoirs : 0
Votants : 15

Date de Convocation du Conseil Municipal :
18 avril 2023

L'an deux mil vingt trois, le vingt quatre avril à vingt heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de FLEURIEUX SUR L'ARBRESLE proclamés élus par le bureau électoral à la suite des opérations de vote du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation de Monsieur Diogène BATALLA, Maire conformément aux articles L2121-10 et L2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Thomas ALESSI, Diogène BATALLA, Véronique BOUCHARD, Stanislas BOUCHET, Nathalie DENIS, Baptiste GAUDELUS, Aymeric GIRARDON, Evelyne GIRARDON, Elvine LEON, Jean-Marie LEYGONIE, Isabelle MORESI, Frédérique MOULIGNEAU, Chani PETIT, Christian PETRINI et Florence RIUS.

Absents : Caroline BENOIT-GONIN, Olivier CHAMBE, Sylvie DESBOURDELLES et Vincent LABOURIER.

2023-21 Délibération relative au lancement d'un marché de travaux relatif à l'extension de l'école du Chêne

Rapporteur : Aymeric GIRARDON

Des activités périscolaires, extrascolaires et scolaires ont lieu au sein de l'école du Chêne. Les élus ont remarqué que le partage des locaux entre ces différentes activités nécessitait une logistique accrue et beaucoup de manipulations liées au déplacement du matériel utilisé.

A la suite du diagnostic présenté par notre assistant à maîtrise d'ouvrage « D2P Conseil », il a été décidé d'opter pour la réalisation d'une construction neuve au sein du Parc du Chêne (versus la réhabilitation de la grange attenante à l'école).

Un cabinet d'architecte « SCP Architecture Christophe Coudeyre » a ainsi été retenu pour travailler sur ce projet d'extension, qui inclut l'aménagement de salles dédiées pour les activités extrascolaires, une crèche de 12 berceaux et un plateau libre. Ces nouveaux aménagements permettront ainsi de libérer l'espace utilisé aujourd'hui par le périscolaire et des salles de classe partagées entre les différents utilisateurs.

La construction de ce nouveau bâtiment se situera au Nord-Ouest du restaurant scolaire sur l'emprise du parking du personnel.

Ce projet a été présenté en commission générale le lundi 27 janvier 2023.

Le cabinet d'architecte et le bureau d'études ont travaillé de concert et proposent de définir le marché de travaux en lots subdivisés comme suit :

- lot 1 : terrassement – VRD ;
- lot 2 : gros œuvre ;
- lot 3 : charpente bois ;
- lot 4 : couverture zinc – bardage zinc ;
- lot 5 : étanchéité ;
- lot 6 : menuiseries extérieures en aluminium ;
- lot 7 : menuiseries intérieures en bois ;
- lot 8 : plâtrerie – peinture ;
- lot 9 : carrelages – faïences ;
- lot 10 : revêtements de sols souples ;
- lot 11 : faux-plafonds ;
- lot 12 : enduits de façades ;
- lot 13 : électricité ;
- lot 14 : chauffage – ventilation – climatisation - plomberie – sanitaires ;
- lot 15 : panneaux photovoltaïques ;
- lot 16 : espaces verts.

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée selon les articles R 2123-1 et suivants du Code de la Commande publique.

Le contrôleur technique sélectionné est la société « Sud Est Prévention », située à Ecully (69).

Le coordinateur CSPS retenu est la société LEI, basée à Vénissieux (69).

Le planning prévisionnel des travaux est de 15 mois, de juin 2023 à octobre 2024.

Le montant total de ce marché de travaux a été estimé à 1 300 000 € HT.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique,

CONSIDERANT la nécessité de lancer le marché de travaux pour réaliser l'extension de l'école du Chêne,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'AUTORISER** le lancement du marché de travaux pour l'extension de l'école du Chêne selon l'allotissement présenté ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce marché ;
- **DE PRÉCISER** que les crédits sont prévus à l'opération 270 en investissement aux budgets 2023 et 2024.

Le Maire
Diogène BATALLA



La secrétaire de séance
Evelyne GIRARDON

